

Publié le 21 mars 2024

Bruno Le Maire annonce la mobilisation d'1 milliard d'euros pour construire 10 000 logements intermédiaires

C'est le retour des zinzins, modeste, sous l'égide de l'Etat qui, lui-même, annonce vouloir investir en fonds propres dans ce type d'actifs. « Ce n'est pas de la dépense, c'est de l'investissement », selon Bruno Le Maire. A son initiative, associant Guillaume Kasbarian, ministre du Logement, les assureurs s'engagent en faveur du logement intermédiaire aux côtés de la Caisse des Dépôts. Le nouveau ministre du Logement venait d'annoncer mardi la présentation d'une loi « classes moyennes » qui irait dans le même sens : favoriser le LLI.



Après une phase de croissance constante, explique le ministère de l'Économie dans un communiqué, la production a atteint un peu plus de 15 000 logements intermédiaires par an, portés par les groupes CDC Habitat et Action logement, par la Société du Logement intermédiaire, fonds d'investissement public créé par l'Etat, ainsi que par des fonds d'investissement privés.

Dans un contexte de crise du logement abordable, le Gouvernement annonce donc qu'il « porte l'ambition de doubler d'ici 2026 la production de logements intermédiaires afin d'accélérer la mobilité résidentielle, notamment depuis le logement social ».

Au second semestre 2023, le gouvernement rappelle qu'il avait acté une augmentation de capital de 250 M€ de la Société du Logement intermédiaire, pour construire 4 000 logements supplémentaires. En complément, la loi de finances pour 2024 a notamment permis d'étendre le régime du logement locatif intermédiaire à de nouveaux territoires, à la rénovation de l'habitat ancien, et aux résidences gérées à destination des étudiants, des jeunes actifs ou des seniors.

À la fin de l'année 2023, le groupe Caisse des Dépôts s'est engagé à apporter 250 M€ dans un nouveau fonds dédié à la production de logements intermédiaires, qui fait suite à deux premières générations (FLI1 et FLI2).

La réunion organisée ce jeudi apporte de plus la mobilisation de 14 assureurs pour une enveloppe de 400 millions d'euros. AG2R La Mondiale, Allianz France, Assurances du Crédit Mutuel, Axa, BNP Paribas Cardif, BPCE Assurances, CNP Assurances, Crédit Agricole Assurances, Groupama, Groupe MAIF, SMABTP, Société Générale Assurances, Suravenir, Groupe VYV s'engagent à investir directement par ce biais.

Au final, l'ensemble de ces engagements représente un volume de près d'un milliard d'euros de fonds propres injectés dans la construction de logements intermédiaires pour financer près de 10 000 logements, indique Bercy.

D'autres articles, publiés par Cadre de Ville, peuvent vous intéresser :

[Renouvellement urbain : nouvelle frontière commune pour les politiques de la Ville et du Logement](#)

[Jurisprudence : l'insuffisance de ressource en eau conduit à refuser des projets](#)

[Hors-site : la décarbonation de la filière comme solution aux objectifs de construction du secteur](#)

[La Cour des comptes présente son rapport sur l'adaptation au changement climatique](#)